



3e année de Master - Informations importantes concernant l'évaluation des stages

Les stages de la 3^e année de Master doivent **obligatoirement faire l'objet d'une évaluation**.

Le formulaire d'évaluation des stages est aligné avec les besoins pédagogiques actuels et en cohérence avec PROFILES, le référentiel pour l'enseignement prégradué. Il est issu de la collaboration interfacultaire entre les universités de Fribourg, Genève et Lausanne et est destiné à l'ensemble des étudiant-e-s de ces établissements en stage de 6^e année (Master 3).

Au début du mois de juin, les formulaires d'évaluation correspondant aux 10 mois de stages sont disponibles sur le GPS.

Tous les stages doivent être évalués en ligne par le GPS, y compris **les stages hors catalogue en Suisse et à l'étranger** (le formulaire d'évaluation de stage papier ne doit être utilisé qu'en cas d'impossibilité de faire valider un stage en ligne).

L'étudiant-e envoie une invitation au superviseur direct par email lui permettant l'accès à l'évaluation de stage. Une fois complétée par le superviseur, l'étudiant-e envoie une invitation au **responsable du stage** (médecin chef ou médecin cadre qui a signé le contrat de stage) pour validation finale.

Les stages doivent être validés au plus tard dans les 10 jours qui suivent la fin du stage, afin d'obtenir les crédits correspondants.